

Extrait du procès-verbal

Municipalité de

Saint-Anaclet-de-Lessard

A la séance ordinaire du Conseil de la

Municipalité de Saint-Anaclet-de-Lessard

tenue le 2 août 2021 à laquelle sont présents monsieur Francis St-Pierre, maire, madame la conseillère Vanessa Lepage-Leclerc, messieurs les conseillers Jean-Denis Bernier, Simon Dubé et Francis Rodrigue.

Messieurs les conseillers Yve Rouleau et David Leblanc sont absents.

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Monsieur le maire déclare la séance ouverte.

Madame Louise-Anne Belzile, directrice générale et secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de la séance.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 496-2021 RELATIF AU RAMONAGE DES CHEMINÉES

Avis de motion est donné par madame Vanessa Lepage-Leclerc qu'à une prochaine séance de ce conseil, l'adoption du règlement 496-2021 sera proposée. Le projet de règlement est déposé et madame Louise-Anne Belzile en fait la présentation.

Copie certifiée conforme

Ce 23 août 2021



Louise-Anne Belzile
Directrice générale et secrétaire-trésorière